

MIRALITE PURE, clair

Description

MIRALITE PURE est un miroir obtenu par dépôt d'argent recouvert d'une peinture à base d'eau offrant une protection unique contre la corrosion, l'abrasion et les égratignures, minimisant à l'extrême les composés organiques volatils(COV). Pas de plomb ajouté (<40 ppm).

Autres caractéristiques

La réflexion lumineuse comporte entre 90% et 93% environ, en fonction de l'épaisseur du verre.

Réaction au feu: A1

MIRALITE PURE est conforme à la norme NBN EN 1036.

MIRALITE est marqué CE. Les performances du produit MIRALITE PURE sont déclarées avec les numéros DoP suivants: M106371 (2,1mm) ; M104477 (3 mm); M105478 (4 mm); M106017 mm (5mm); M106028 (6 mm);

MIRALITE PURE doit être spécifié, transporté, stocké, nettoyé et posé conformément à la NIT 221 du CSTC «La pose des vitrages en feuillure» et la NIT 242 « Ouvrages particuliers en verre, applications structurales » (+ correctifs de février 2015) et aux consignes particulières de pose et d'entretien du fabricant.

MIRALITE PURE a son application conforme à la NBN S 23-002:2007 et son addenda, NBN S23-002-2 (2016) et NBN S23-002-3 (2016).

Pour une sécurité renforcée, un film de sécurité peut être appliqué sur la face arrière (face laquée) du miroir, il s'agit alors du MIRALITE PURE SAFE.